

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 28 (1890)
Heft: 7

Artikel: L'escapade d'un prince
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-191535>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 28.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT :	
SUISSE : un an . . .	4 fr. 50
six mois . . .	2 fr. 50
ÉTRANGER : un an . .	7 fr. 20

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes ; — au magasin MONNET, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne ; — ou en s'adressant par écrit à la Rédaction du *Conteur vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

CAUSERIES DU CONTEUR
2^{me} et 3^{me} séries.
Prix 2 fr. la série ; 3 fr. les deux.

L'escapade d'un prince.

Il n'y a que quelques jours seulement qu'un jeune prince de 21 ans, le duc Louis-Philippe d'Orléans, habitant l'hôtel de Beau-Rivage, menait ici une vie agréable, variée, bien remplie. Etudes de sujets militaires avec quelques-uns de nos officiers les plus compétents, exercices de tir, cours de physique et de géologie à l'Académie, soirées au théâtre, etc., tels étaient les moyens de distraction et les occupations de l'arrière-petit-fils de Louis-Philippe.

Nous disons arrière-petit-fils, car rappelons ici que le roi Louis-Philippe eut cinq fils, dont l'aîné, le duc d'Orléans, né en 1810, mourut le 13 juillet 1842, d'un accident de voiture. Ce dernier laissa deux fils, le comte de Paris, aujourd'hui chef de la maison de France, né le 24 août 1838, et le duc de Chartres, né le 2 avril 1842.

Le jeune prince qui vient de nous quitter sans même nous laisser sa carte de visite avec les trois lettres P. P. C., est le fils aîné du comte de Paris.

Nous ne savons quelle mouche l'a piqué, mais un beau soir, sautant dans une voiture, il crie au cocher : « A la gare ! » Et pendant le trajet, il s'attiffe d'une redingote râpée, d'un pantalon à carreaux, de favoris et de cheveux rouges, et en route par le train de Paris !...

On avouera que c'est là une curieuse manière de procéder.

Et tout cela, soi-disant, pour aller faire là-bas, en simple conscrit : gauche, droite, gauche, droite, ... halte !

Et en effet, on lui a dit : halte !

C'est curieux, tous ces grands personnages ont le goût des mascarades et des travestis. Napoléon I^e, se rendant à l'île d'Elbe, se déguise pour traverser le midi de la France, craignant la vengeance des populations. Plus tard, le prince Louis-Napoléon s'échappe du fort de Ham sous les haillons d'un ouvrier maçon. Le général Boulanger quitte furtivement son poste de Clermont-Ferrand, orné d'une fausse barbe, de lunettes bleues et trainant un pied « qui ne va guère. » Enfin notre hôte illustre vient de quitter Ouchy dans l'accoutrement

excentrique d'un touriste d'autre-Manche.

Et dire que cette étrange équipée n'a servi qu'à le faire conduire à la Conciergerie, dans cette prison de triste mémoire où furent enfermés Cartouche, Ravaillac, Mandrin, Louvel, Marie-Antoinette, M^{me} Elisabeth et Robespierre !...

Néanmoins, Son Altesse n'est pas trop malheureuse ; sa captivité est singulièrement adoucie. A peine entrait-il en cellule, que son ami, le duc de Luynes, lui faisait servir, — à lui qui ne réclamait d'autre menu que la gamelle du soldat, — un déjeuner des plus riches, où figuraient le filet de Chevreuil, le Faisan, la Sole Joinville et autres bonnes choses arrosées de Château-Lagrange et de Fine Champagne.

Pauvre prisonnier !...

Il est vrai que le local n'était pas très convenablement chauffé, ce qui pouvait nuire à la digestion du prince ; mais, — remarquent les journaux français, — la faute en est à lui seul, qui n'avait pas eu la précaution d'annoncer son arrivée.

Et puis, les visites se succèdent sans interruption à la Conciergerie, des visites bien sincères, bien chères, entr'autres celle de sa fiancée, la princesse Marguerite, à laquelle il s'est présenté avec tout le prestige d'un martyr de cette diable de République, qui dure beaucoup plus qu'on ne l'aurait jamais supposé.

Cette entrevue touchante a fait oublier momentanément à Son Altesse la prison, le tribunal et les lois d'exil.

La duchesse de Chartres, mère de la fiancée, qui était présente, se tenait un peu à l'écart pour ne pas troubler la félicité et l'ineffable douceur de ce tendre entretien.

D'un autre côté, les inscriptions, les lettres et les cartes de visite affluent chez les amis du prince, qui ont soin de les lui transmettre. Il n'a pas fallu jusqu'ici moins de douze secrétaires pour répondre à tous. « On peut évaluer à dix mille, — disent les journaux monarchiques, — le nombre des cartes envoyées au nom du prince ; et comme il faut y ajouter à la main le mot *merci*, cela prend un temps relativement long. »

Ces précieuses cartes, — que conser-

veront sans doute religieusement ceux à qui elles sont adressées, — sont ainsi conçues :

De la Conciergerie
DUC D'ORLÉANS
merci.

Enfin, il y a dans toutes les situations de la vie quelque chose de bon. Monseigneur, qui était l'ami du templer, des fenêtres de Beaujolais, le magnifique tableau du lac et des Alpes, se contente aujourd'hui, — c'est lui qui nous le dit, — de la vue d'un petit coin de Paris et de la Seine vus par une vitre de la prison qu'on a oublié de dépolir.

Peut-être est-ce là une obligeante attention, délicatement dissimulée.

C'est comme dans la chanson « de Bonhomme » :

Et si parfois je m'ennuie,
Je m'en vais voir couler l'eau.

De là le duc peut assister au va-et-vient de ce bon peuple français « qu'il a déjà tant aimé ! »

« Par cette vitre non dépolie, disait-il » l'autre jour au duc de Luynes, je puis » voir les braves gens qui passent et » regardent mes fenêtres. Je les étudie » tous, ouvriers, femmes et enfants. » Comme toutes ces physionomies sont » ouvertes et honnêtes ! Tu comprends » que les trois quarts sont de simples » passants ou des gens qui viennent par » curiosité. Il y a peut-être là beaucoup » de républicains, voire des socialistes ; » eh bien, je n'ai pas vu un mauvais » regard. Et cela me fait plaisir. »

Des républicains honnêtes, des républiques qui n'ont pas un mauvais regard !.. Vous êtes bien bon, monseigneur !

Si réellement, M. le duc, votre intention, en poussant une pointe en France, n'était absolument dictée que par un amour ardent pour le service militaire, et pour le seul plaisir de faire gauche, droite, gauche, droite, c'est bien.

Mais, si sous le chapeau marron dont vous vous êtes coiffé au départ, il y avait quelque intention politique, quelque vel-

léité de prétendance, — ce dont nous aimons à douter, — alors... c'est différent !

Dans ce dernier cas, il aurait été infinitémalement préférable et prudent de rester à Beau-Rivage, où l'on ne vit pas trop mal.

Car il est des moments où le métier de prince, voire même celui de roi, n'est pas sans périls. Qu'il nous soit permis de vous rappeler humblement quelques phases de la vie accidentée de votre bâtieul, le roi Louis-Philippe.

En 1793, alors duc de Chartres, ce prince, qui servait vaillamment son pays dans l'armée française et avait pris part aux victoires de Jemmapes et de Valmy, fut décrété d'accusation par le comité révolutionnaire de Paris, ce qui, à cette époque, pouvait être considéré comme un arrêt de mort. Il n'eut que le temps de fuir, voyagea quelque temps dans les montagnes de la Suisse, et enfin, ses ressources étant complètement épuisées, il alla se présenter sous le nom de *Chabaud-Latour*, pour un simple emploi d'instituteur dans le pensionnat de Reicheneau, au canton des Grisons. Le prince, qui avait vingt ans, subit les examens nécessaires, fut agréé, et enseigna là, pendant quinze mois, la géographie, l'histoire, les langues française et anglaise, ainsi que les mathématiques, pour le modeste salaire de quatorze cents francs par an.

Le jeune instituteur inspira une telle estime aux habitants de Reicheneau, qu'ils le nommèrent député à l'assemblée de Coire ; mais il n'accepta pas.

Des troubles politiques l'obligèrent à quitter son poste, et il partit, à pied, le sac au dos, sous le nom de *Corby*, et ayant en poche un certificat de bons et utiles services délivré au professeur Chabaud-Latour. Il voyagea en Danemark, en Suède, en Norvège et en Laponie, et enfin partit en 1796 pour l'Amérique.

Son exil fut de vingt ans !... Et durant son règne, il échappa à sept attentats !... Puis enfin, forcé d'abdiquer, il s'enfuit et alla mourir sur la terre étrangère.

C'est très désagréable de mourir dans l'exil, comme cela a été le cas de tant de rois ; tandis que, mourant chez soi, gentiment, on a le temps d'y réfléchir, d'appeler son notaire et de régler ses petites affaires !

Mais pour mourir comme ça, faut pas vouloir tâter du trône !... c'est sûr.

Muets parlants.

En lisant les détails qui suivent, on ne peut qu'admirer les résultats parfois merveilleux auxquels arrivent, par leurs constants efforts, les hommes qui se vouent aux œuvres philanthropiques. Jusqu'ici, ou du moins jusqu'à ces dernières années, on se bornait, dans l'édu-

cation des sourds-muets, à la routine de la gesticulation et de la mimique. Mais aujourd'hui, les établissements qui s'entendent à cette méthode sont plutôt considérés comme des asiles que comme des écoles ; car le jeune homme qui en sort se trouve à peu près dans l'impossibilité de se faire une place quelconque dans la société ; il retombe à la charge des siens ou des institutions de bienfaisance.

Evidemment le moment n'est pas éloigné où ces établissements pratiquant les vieux usages devront sinon disparaître, au moins se mettre à la hauteur des progrès modernes.

M. Javal, directeur de l'institut national des sourds-muets, à Paris, a obtenu, depuis quelques années, dans l'éducation de ses élèves, des succès vraiment inespérés. Grâce aux nouveaux procédés de la méthode orale, on apprend aujourd'hui aux sourds-muets à parler et à tenir une conversation, absolument comme tout le monde. Mais on peut se rendre compte de la série d'efforts qu'il faut aux professeurs pour y parvenir.

La première année, les jeunes sourds-muets apprennent simplement à bégayer des voyelles et des monosyllabes ; la seconde, ils prononcent assez distinctement des mots entiers. On leur apprend alors la valeur des mots, en leur montrant les objets eux-mêmes, etc. Au bout de huit ans, leur instruction est aussi complète que celle des élèves de nos écoles primaires.

Remarquons ici que quand on dit *sourd-muet*, on se sert, en somme, d'une expression impropre. Le mutisme simple est une infirmité peu commune, et sa rencontre avec la surdité doit être un cas fort exceptionnel. Ceux qu'on appelle couramment les sourds-muets sont tout simplement des sourds de naissance, qui ne parlent pas, parce que l'éducation du langage se fait d'ordinaire par l'imitation et que, n'ayant jamais perçu un son, ils ne se sont pas appris à articuler. On le leur apprend désormais.

La meilleure preuve que les prétendus sourds-muets ne sont pas des muets, c'est que beaucoup parlent déjà, et l'on peut prévoir un temps prochain où ce sera la généralité ; leur parole manque, à vrai dire, de nuances et d'harmonie, mais elle parvient à la netteté.

Il y avait, à l'Esplanade des Invalides, pendant l'Exposition, une section du palais de l'Hygiène et de l'Assistance publique, qui était consacrée à l'exposition de l'institution nationale des sourds-muets. M. Javal a profité de la circonstance pour faire part des résultats de son enseignement aux personnes qui participaient aux œuvres philanthropiques représentées par cette intéressante exposition.

La partie la plus attrayante de la séance a été l'audition des élèves. A ceux des classes avancées, le professeur posait des questions en parlant assez lentement, et l'élève qui devinait chaque mot au mouvement des lèvres de son interlocuteur lui répondait d'une façon très exacte.

Un jeune sourd-muet qui tenait un parapluie à la main reçut l'ordre de le porter à son directeur et exécuta scrupuleusement la consigne.

— Porte maintenant ce parapluie à M. Sully-Prud'homme, ordonna ensuite le professeur.

Ebahissement de l'élève qui ne parvenait pas à saisir le sens de ce nom et ne connaissait pas celui qui le portait. On lui montre alors M. Sully-Prud'homme, le poète distingué, qui, assis au premier rang, suivait cette conférence avec le plus vif intérêt. Aussitôt, l'élève lui remet le parapluie, au milieu des applaudissements de l'assistance et de M. Sully-Prud'homme, qui l'embrasse avec effusion.

Un professeur a ensuite engagé une conversation avec un élève.

— Quel est le monument le plus haut de Paris ? lui a-t-il demandé.

— C'est la Tour Eiffel ! a répondu l'élève d'une voix très forte.

— Es-tu monté sur la Tour Eiffel ?

— Non.

— Pourquoi ?

— Parce que cela coûte trop cher.

Eclat de rire général.

On continue en faisant réciter à un autre élève la fable de *la Cigale et la Fourmi*, qu'il débite naturellement d'une façon très lente et très monotone, comme le font toujours les sourds-muets.

Puis, un jeune Turc de Salonique donne des détails sur son pays d'origine : « Salonique compte 70,000 habitants ; il y a beaucoup de poussière dans les rues, et on y entend d'excellente musique... »

Ce jeune Turc profère des sons plus gutturaux encore que ses camarades : cela tient, explique-t-on, à ce qu'il a appris l'allemand avant de connaître le français.

Ajoutons que les sourds-muets n'apprennent pas seulement à parler, ils excelltent dans toutes les professions manuelles.

Une tentative hardie et émouvante à la fois a été faite tout récemment à Londres pour faire ressortir le triomphe de la méthode phonétique.

Les sourds-muets de l'Institut de Old-Kentroad ont donné une représentation de *Richard III*, pièce de Shakespeare.

Le lord-maire et plusieurs notabilités de Londres ont assisté à cette représentation et ont été étonnés de la façon dont les sourds-muets ont déclamé et joué leurs rôles.